

# 51. GIRAUDEAU Alphonse Etienne Honoré.



Alphonse Etienne Honoré naît le 31 mai 1883 à Loix. Il est l'aîné d'une famille de trois enfants.

Ses parents, Alphonse Etienne, meunier au moulin du Passage, et Zélie Anna Bégaud se marient à Loix en 1883. Ils sont tous deux natifs de Loix.

Le deuxième, Etienne naît en 1886, le troisième Fernand Eustache, naît en 1892 à Loix. Il décède en 1960 à La Rochelle.

Après sa scolarité, Alphonse obtient son Certificat d'Études Primaires.

Son père décède en 1895, alors qu'Alphonse n'a que 12 ans.

Il devient boulanger à Loix jusqu'en 1907.

Il épouse Ernestine Henriette Aunis le 22 février 1908.

Bien qu'étant fils aîné d'une veuve, il est incorporé le 14 novembre 1904 pour faire son service militaire. Il intègre le 123<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à **La Rochelle**. Il est libéré en juillet 1906 avec un certificat de bonne conduite.

Alphonse est « affecté spécial » des douanes, préposé aux douanes de **Nantes** à partir du 21 juillet 1906.

A la mobilisation générale, il est rappelé à l'activité le 1<sup>er</sup> août 1914. Par ordre du Ministère de la Guerre, il est affecté à la 4<sup>ème</sup> Compagnie du 8<sup>ème</sup> Bataillon de Douaniers, en qualité de soldat.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1916, il est nommé Caporal et passe au 133<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (133<sup>ème</sup> R.I.) dont le casernement est à **Belley** dans **l'Ain**.



8<sup>ème</sup> bataillon des douaniers – 1914. Musée National des douanes. arte postale de l'Ain

Quand Alphonse rejoint son nouveau régiment, il combat dans les **Vosges** à l'Est de **Saint-Dié**, à **Fonternelle-Ban-de-Sapt**. Pendant cet hiver 1915-1916, il ne quittera pas ce secteur. Inlassablement, il s'emploie à améliorer l'organisation. Les tranchées étaient de mieux en mieux entretenues, les

« cagnes » de plus en plus confortables. Le secteur était devenu relativement tranquille. Mais pas très loin, dans l'ouest, en plein hiver, le Front de **Verdun** venait de s'embraser !!

Dans une lutte gigantesque, deux pays jouent leur sort.

Dans la nuit du 13 au 14 mars, un détachement d'une centaine de volontaires, dont fait partie Alphonse, commandé par la Lieutenant Lachaud, opère un « coup de main » particulièrement réussi à **Frapelle** dans la vallée de **la Fave**. A la faveur d'une forte préparation d'artillerie, le détachement se précipita



d'un seul bond sur un ouvrage allemand. Celui-ci étant déjà évacué, les soldats fouillèrent les ruines des maisons du village voisin et firent 16 prisonniers du 9<sup>ème</sup> Hussards de la Mort. Les volontaires de ce coup de main furent cités à l'Ordre du Régiment.



*Alphonse Giraudeau sur le Front des Vosges (Coll. fam.)*

Le 13 juillet 1915, le Général Joffre remet la Croix de Guerre au 133<sup>ème</sup> R.I. dont fait partie Alphonse Giraudeau.



*Au col de La Chapelotte (Wikimedia commons)*

Le 25 avril 1916 le 133<sup>ème</sup> R.I. est relevé et quitte à regret ce secteur ! Ce qui est chose rare.

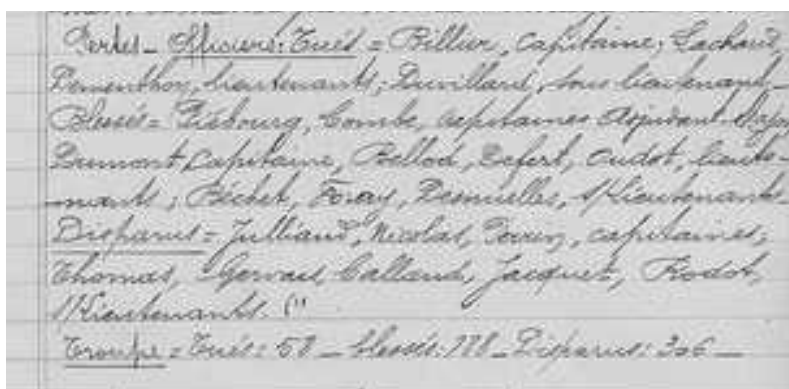
Du 1<sup>er</sup> mai au 7 juin 1916, le régiment se bat dans le secteur de **La Chapelotte**, toujours dans les **Vosges**.

Après quelques jours de repos, embarquement pour la **Somme**, débarquement à **Esclainvilliers**, au sud **d'Amiens**.

Jusqu'au mois d'août, le 133<sup>ème</sup> se bat très durement dans le secteur de **Curly, la Ferme de Hem et de Monacu**.

**Alphonse Giraudeau est blessé lors de ce combat. Il est transporté à l'hôpital d'évacuation n°32 d'Amiens, où il décède le 1<sup>er</sup> août 1916.**

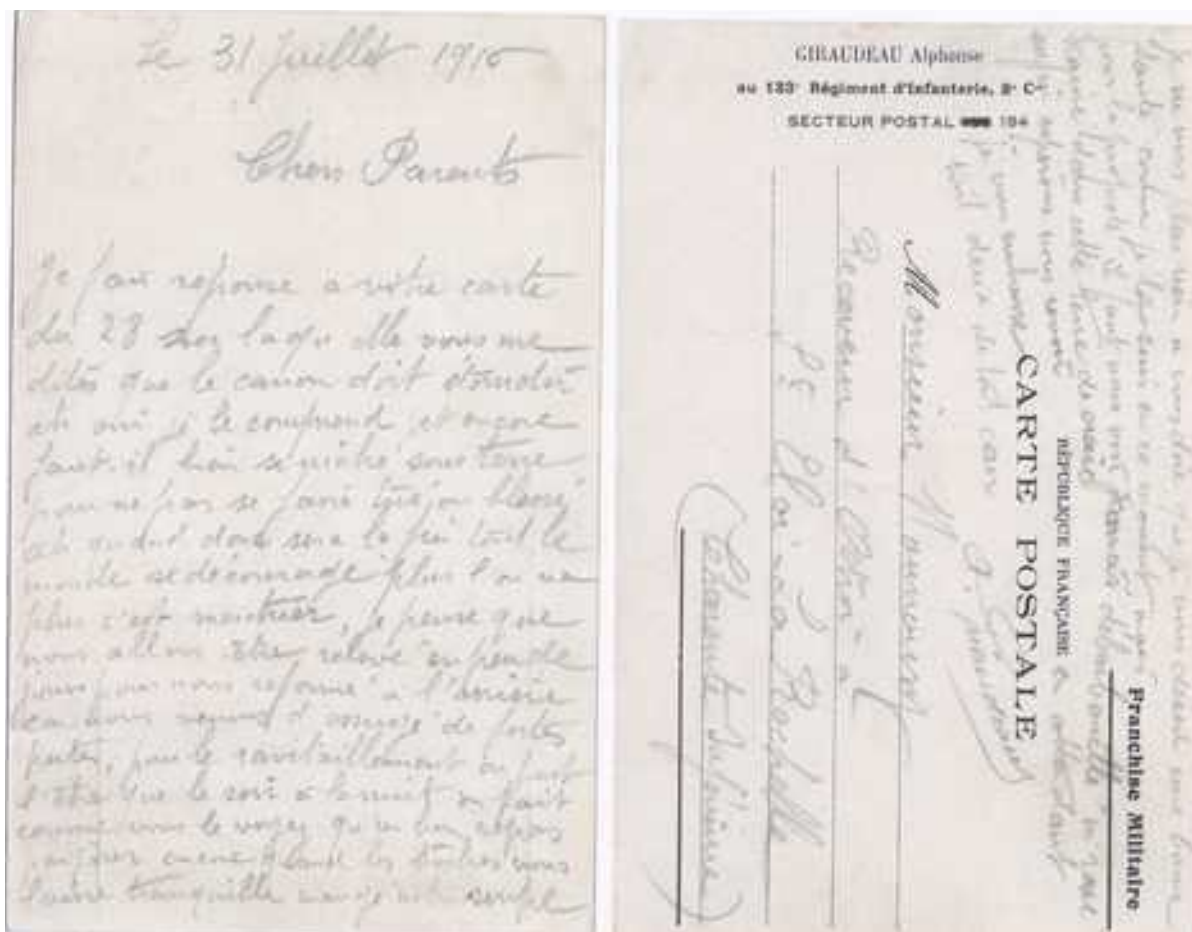
Comme l'indique Le Journal de Marche du Régiment, ce 31 juillet, le 133<sup>ème</sup> R.I. aura 58 tués, 788 blessés, 306 disparus dont de nombreux officiers !



*Extrait du J.M.O. du 133<sup>ème</sup> R.I. du 31 juillet 1916*



Ce 31 juillet 1916, Alphonse Giraudeau adresse sa dernière carte à ses parents, juste avant d'être blessé.



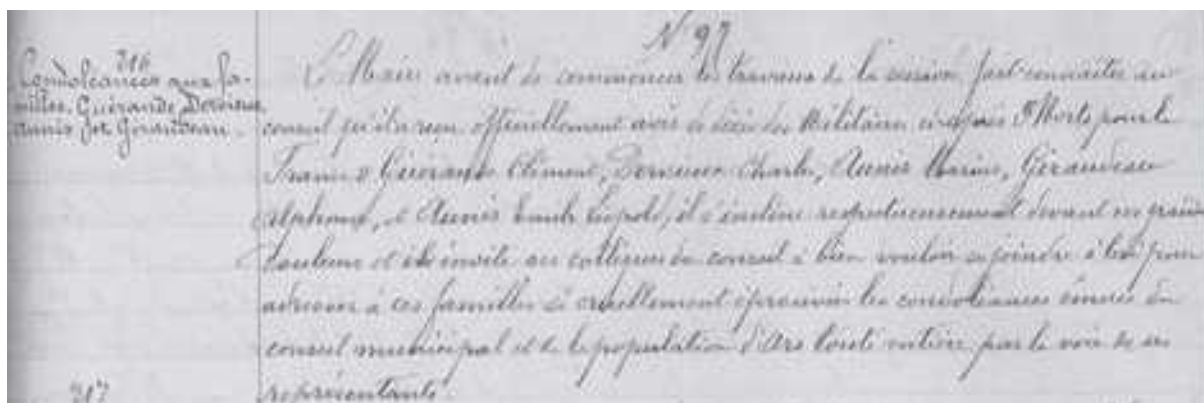
*Collection familiale*

Son corps est transféré, après guerre, au cimetière d'Ars où il repose dans le « carré militaire ». En sa mémoire, son nom est gravé sur le Monument aux Morts et dans l'église d'Ars, avec ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Étant né à Loix, son nom figure aussi sur le Monument aux Morts de cette commune.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 16 septembre 1916, le Maire présente ses condoléances aux familles endeuillées par la mort de leurs fils, dont Alphonse Giraudeau et Zélie Begaud, parents d'Alphonse Giraudeau.

II



est cité à l'ordre du Régiment avec deux compagnons d'armes, le 13 avril 1916 :

*« Se sont spontanément proposés pour prendre part, le 14 mars 1916, à l'exécution d'un coup de main contre un petit poste ennemi, dont tous les occupants, un sous-officier et 15 hommes, ont été fait prisonniers ».*



roix de Guerre avec Étoile de Bronze



Croix de Guerre avec Etoile de vermeil et Médaille Militaire, avec la citation :  
« *Excellent soldat, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Mortellement blessé, le 31 juillet 1916, dans la Somme, en se portant vaillamment à l'attaque d'un fortin puissamment fortifié. Une blessure et une citation antérieures* ».

Le Lieutenant Colonel, commandant le 133<sup>ème</sup> R.I. de Belley, adresse, le 23 septembre 1920, un courrier à Madame veuve Giraudeau, chez ses parents Aunis-Dervieux à Ars, portant à sa connaissance que la Médaille Militaire a été conférée à son mari à la suite d'une citation dont il a fait l'objet.



133<sup>e</sup> R.I.

Beke, le 25 SEP 1920 1920

Le Lieut<sup>e</sup> Colonel Cdt le 133<sup>e</sup> R.I.  
à l'honneur de porter à la connaissance de  
la famille du soldat Guadeau Alphonse  
Eugène Honoré - - du 133<sup>e</sup> R.I.  
que la Médaille Militaire lui a été conférée  
à la suite de la citation dont ce militaire a  
été l'objet : "Excellent soldat toujours volontaire  
pour les missions périlleuses matériellement  
blessé le 30 juillet 1916 dans la Somme en se  
présentant vaillamment à l'attaque d'un fortin  
puissamment fortifié. Une blessure et  
une citation antérieures  
Croix de guerre avec étoile de vermeil"  
(Journal Officiel du 4 Mai 1920)  
Les extraits et insignes vous seront adressés  
ultérieurement par l'intermédiaire du  
Maire de votre commune, ou, sur votre  
demande, au cours d'une prise d'armes  
dans la plus proche garnison de votre  
résidence.

